

Atelier de droit et économie

Exemple d'évaluation croisée : langue française et discipline de droit et économie enseignée en français dans une classe du lycée Istituzione scolastica di istruzione classica e artistica, ISICA, Aosta en Italie.

Objectifs

- Poursuivre et approfondir la formation entamée durant le “biennio”(voir ateliers de géographie et d'histoire) en vue d'une citoyenneté active et responsable.
- Approfondir l'étude des instruments juridiques consacrés aux droits et devoirs individuels et collectifs, en Italie, dans d'autres pays de l'Union européenne, dans d'autres continents, dans l'Union européenne et dans la Communauté internationale (constitutions italienne et nationales, constitution européenne, Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, conventions et déclarations des Nations unies...).
- Approfondir le rôle et le fonctionnement des différents organes des Nations unies, de l'Union européenne, d'autres institutions nationales ou internationales.
- Etudier le fonctionnement des Organisations non gouvernementales et leur rôle dans la construction d'une communauté internationale plus solidaire et plus équitable.

Compétences

- Etudier et comprendre les principaux problèmes d'actualité sous leurs différents aspects (juridiques, économiques, politiques, sociaux, et culturels) en les mettant en relation avec les autres disciplines, de manière à accéder aux différentes sources d'information d'une manière active et consciente.
- Approfondir l'application des textes fondamentaux au niveau international, européen, national et local en effectuant recherches, rencontres, interviews,...
- Développer le sens de l'initiative et de la responsabilité
- Apprendre à travailler, seul ou en groupe, avec des élèves de la classe, mais aussi d'autres écoles, d'autres milieux sociaux ou professionnels, d'autres pays, dans un esprit de collaboration, d'ouverture et de mise en commun des compétences individuelles pour réaliser un produit ou réaliser des objectifs communs et pour contribuer activement à certains événements par exemple : participation à un concours (parcours Légalité, Défis de la paix,...), expositions (esclavage, droits de l'enfant,...), conférences (contribution à la présentation d'un rapport officiel sur l'immigration), élaboration de propositions politiques concrètes (rédaction d'une Charte des jeunes européens du troisième millénaire, élaboration d'une proposition pour la constitution d'un Conseil régional des jeunes,...), collaboration avec diverses ONG, etc.

Critères d'évaluation

Les critères et leur poids spécifique dans l'évaluation des recherches, travaux, différentes activités, sont réélaborés en fonction des objectifs propres à chaque projet. D'une manière

générale, les aspects évalués sont les mêmes que ceux qui ont été présentés pour les autres travaux en ateliers, en insistant sur les critères suivants, particulièrement importants dans cette discipline :

- Utilisation d'un langage spécifique correct
- Pertinence des informations et cohérence des écrits et exposés
- Capacité de travailler en équipe, de distribuer les rôles en tenant compte des compétences de chacun – participation – initiative
- Capacité de communiquer les résultats des recherches aux divers interlocuteurs

L'évaluation est faite en commun par le professeur et l'assistant de langue, avec la participation des élèves eux-mêmes en ce qui concerne le déroulement de l'activité, et en partie, selon les cas, en ce qui concerne l'évaluation proprement dite.

N.B : Une partie du site Internet de l'école, intitulée "Observatoire citoyen", rend (essaie de rendre) compte des différentes recherches, rencontres, événements réalisés dans la section bilingue dans le cadre des ateliers et sert de point de rencontre entre élèves et différents intervenants dans l'école.